

LE SAMEDI

La crainte de l'insuccès nous avait induit à donner au SAMEDI de modestes débuts. La chute eut été moins douloureuse. Cette première inquiétude traversée, nous nous livrons ingénument au plaisir de nous sentir pousser tranquillement, comme tout ce que le bon Dieu a bien voulu laisser germer. Notre floraison, à nous, c'est la clientèle ; et comme tous les jours nous voyons le SAMEDI enfoncer une racine de plus dans cette publicité qui fait la bonne végétation, nous pouvons aujourd'hui braver un peu plus le grand air et le soleil. Voilà ce qui explique l'agrandissement du format avec tous les accessoires du papier et de l'impression de luxe.

Nous avons la prétention d'avoir essayé un genre inconnu à la presse française de l'un ou l'autre continent. Nous ne visons ni à l'originalité, ni au bel esprit, ni à la supériorité littéraire des grandes publications en vogue ; mais nous avons adopté une manière particulière d'enregistrer la gaité du jour dans un format suffisamment considérable et avec une telle variété de sujets, que le SAMEDI soit, non pas un passe-temps, mais une lecture.

Le temps développera les améliorations que nous avons en vue et qui, nous en avons maintenant l'assurance, ne manqueront pas de se hâter.

Sarah Bernhart vient d'étonner le monde parisien en déployant une force de nerfs prodigieuse. On sait que Damala, son mari, est mort la semaine dernière, et depuis leur réconciliation les deux époux faisaient un excellent ménage. La grande actrice n'a pas voulu s'éloigner des restes mortels de son mari, elle a même assisté à la pénible opération de l'embaumement. Lorsque le temps de le déposer dans son cercueil fut venu, il fallut descendre le défunt d'un étage dans son fauteuil. D'après le rit grec, le prêtre doit bénir le corps avant son entrée dans le cercueil. Pendant ce trajet et cette dernière cérémonie, Sarah, quoiqu'écrasée par la douleur et pleurant à chaudes larmes, n'a pas cessé un seul instant de lui tenir la tête.

LES MARIAGES PRÉCOCES

On a vu plus d'une fois la race canadienne ridiculisée pour sa tendance à favoriser les mariages dans la première période de la jeunesse. Voilà maintenant que la société parisienne se range à notre avis, comme nous l'indique l'article suivant du *Figaro* :

En cette saison d'Exposition centennale et de fêtes sur toute la ligne, la haute société française semble avoir adopté pour refrain de prédilection le : *Gai, gai, marions-nous !* de la vieille chanson des aïeux. Jamais on n'a vu série plus interminable et plus brillante de mariages que cette année parmi l'aristocratie de notre pays, et il n'est guère de familles enrégistrées à l'Armorial qui n'aient figuré, depuis quelques mois, sur les bancs de la mairie. Le flambeau de l'hymen est devenu un lustre aux mille branches, et les fleurs d'oranger vont faire prime tant on se les dispute.

Le monde qui fait les beaux contrats et les belles corbeilles de noces a une tendance marquée à marier maintenant ses enfants de bonne heure. Les pères, instruits à l'école des joyeux viveurs de l'Empire, acteurs ou témoins de l'existence à grandes guides qui caractérisait la jeunesse d'alors, sont désireux de préserver leurs fils des écarts

auxquels ils ont participé ou dont ils ont été les spectateurs. Ils ont connu les ruines, les désordres, les situations perdues, les blasons compromis, les morts prématurées, résultats de ces belles années jetées à tous les vents, et ils entendent faire bénéficier leur progéniture de l'expérience acquise. Laisant juste le temps à celle-ci de jeter sa gourme, au sortir du volontariat ou de l'école de Saint-Cyr, ils l'enchaînent dans les liens conjugaux et s'efforcent de lui faire trouver l'émour dant le mariage au lieu qu'elle le poursuive en vain parmi les buissons épineux de la route.

Le chef de la noblesse de France a donné la doctrine et prêché d'exemple sur ce point : vous avez vu, en effet, le comte de Paris fiancer, le mois dernier, son fils le duc d'Orléans, à peine âgé de vingt ans, à la princesse Marguerite d'Orléans. L'impulsion est acquise et le vieux dicton : il faut que jeunesse se passe ! est rayé désormais du code des familles. La jeunesse se passera toujours, hélas ! mais au foyer conjugal et à l'aide des joies permises et fécondes. L'époux n'apportera plus dans la couche nuptiale les restes d'une ardeur qui s'éteint et la classe supérieure cessera de se perpétuer en un sang appauvri. La race redeviendra ainsi forte et vaillante, et lorsque le théâtre voudra incarner un fils des Croisés ou une héritière du Sacré-Cœur, il faudra qu'il nous exhibe d'autres types qu'un gommeux rachitique et crachant ses poumons ou une poupée pâlotte et n'ayant plus que le souffle, comme c'est la règle aujourd'hui.

D'autre part, vous savez que les mères de notre époque ont évincé de la circulation la femme entre deux âges. Il n'y a plus par le monde élégant de femme de cinquante ans et franchement, il n'y a pas à se plaindre de la disparition de cet être mixte qui relevait du masculin presque autant que du féminin et avait assez l'air le plus souvent d'un gros monsieur en travesti. La mode des perruques de toute nuance, les teintures faciles, les préparations pour maigrir ou engraisser à volonté, la façon des robes qui n'astreint plus les femmes à une forme exclusive, mais laisse le chemin libre à toutes les fantaisies, ont fait ce miracle.

La femme saute maintenant de trente-cinq à quatre-vingts ans et ne connaît plus ce terrible interrègne où, se sentant si désagréable à regarder, elle se faisait si peu aimable à entendre. La période critique de la cinquantaine est esquivée : vous ne rencontrez plus dans les salons que des femmes jeunes ou des douairières, ces adorables douairières avec leurs cheveux blancs comme de la neige, leur indulgent sourire, leurs mains si douces en leurs tons d'ivoire. Les occiputs gris-pommelés n'ont plus cours, pas plus que les bonnets à fleurs et les tire-bouchons.

Cet aimable résultat n'est pas sans conséquence sur les mariages du jour. Gardant l'aimable aspect du lendemain de leurs noces, les mères de notre temps en conservent aussi les mêmes habitudes d'existence, la libre allure, le goût du plaisir, le besoin de participer à toutes les manifestations de la mode et, dans ces conditions, la présence de grandes filles auprès d'elles devient un embarras, charmant si vous voulez, mais dont elles souhaitent de s'affranchir le plus promptement possible. Il y a dans la maternité militante à exercer près d'une fille à marier une attitude à observer, une surveillance à pratiquer qui deviennent une gêne de chaque jour pour nos mondaines de qualité.

Aussi n'ont-elles qu'un rêve : se décharger sans retard de la responsabilité qui leur incombe et passer la main à un gendre dans le rôle à tenir envers leur progéniture. De là, l'invention des bals blancs si favorables à la conclusion rapide des mariages. Rien que des aspirants fiancés entrant dans la danse et M. le maire tout prêt pour liquider devant son écharpe les figures du cotillon. Une saison de bals blancs suffit généralement à présent pour amener une jeune fille à la mairie, et quand vous voyez une maîtresse de maison lancer des invitations pour une série de ces fêtes à la fleur d'oranger, vous pouvez vous dire qu'une soirée de contrat en sera l'apothéose.

La mode est maintenant à la signature des contrats à grand orchestre. Le beau monde ne célèbre plus les noces le verre en main. Les jouis-

sances qui marquaient le jour du mariage ont lieu au paraphement des actes notariés. Etant données les habitudes pratiques de notre siècle en matière de mariage, l'usage est plus logique, car ainsi on fête la dot, ce mobile suprême de la plupart des unions. L'exposition du trousseau et de la corbeille complète la cérémonie. Les filles d'Eve à la veille de recevoir l'anneau nuptial ont très habilement imaginé ce moyen pour obliger non seulement leurs fiancés, mais leur parenté et leurs relations, à "éclairer" avec faste le contrat. Le flambeau de l'hymen n'est plus une vaine figure de rhétorique. L'amour-propre vient aiguillonner la générosité des donateurs, car en dehors de l'assistance à l'exposition de la corbeille, la publicité des journaux apprend ses magnificences *urbi et orbi* et dénombre la liste des cadeaux avec le nom de ceux qui les ont offerts. Impossible, dès lors, de ne pas délier largement les cordons de sa bourse, sous peine de démeriter aux yeux de la galerie.

Cette coutume est une importation anglaise. De l'autre côté du détroit, un beau mariage a-t-il lieu ? vite toutes les feuilles en parlent, décrivent la cérémonie, citent les personnes qui composaient l'assistance, signalent les toilettes, énumèrent pièce à pièce les articles du trousseau et indiquent leur origine et leur provenance. Tel bijou a été offert par M. X... ; tel autre par Mme Z... et ainsi jusqu'à l'épuisement des écrins, des coffrets, des richesses de toute espèce de la mariée. Rien n'est omis. C'est donc à tort qu'on accuse la presse française d'avoir inventé l'indiscrétion en matière de corbeilles de noces. Les journaux anglais, là, ont tiré les premiers.

Devant les comptes rendus féériques dont sont l'objet les expositions de corbeilles de noces, la masse s'imaginerait volontiers que les contrats de mariage parmi le monde aristocratique recèlent des chiffres fabuleux. Considérant la situation des familles qui s'allient, leur grand état de maison, la splendeur des cadeaux de noces, on se figure que ce sont des millions qui s'additionnent à des millions sur l'acte passé devant Me Corbin et Me Lebègue, son très cher collègue, comme dit la chanson. Il faut en rebattre de ces illusions dorées. C'est une règle dans l'aristocratie de ne point dépasser un certain taux pour les dots. Très souvent même, elle ne se donnent qu'en rentes, et quinze à vingt-cinq mille francs l'un sont chiffre consacré.

Le logement donné au nouveau couple est généralement le corollaire de la dot. On estime qu'un jeune ménage a tout profit à ne pas être à la tête d'un état de maison trop considérable et qu'il faut réserver les capitaux pour l'établissement des enfants à venir. Les gros sacs en dots sont laissés à celles qui n'ont pas de parchemins à y joindre et sont réduites à les acquérir par contrat de mariage. " Il est tout juste qu'elles paient la couronne qui arrive à leur trousseau, disait Mlle de N... ; nous, nous la tenons de famille, c'est une économie pour la corbeille de noces. "

Les apports matrimoniaux qui se chiffrent par millions sont tout à fait exceptionnels parmi l'aristocratie française, et lorsqu'ils se produisent, c'est presque toujours à titre d'héritage déjà possédé par les conjoints. Les nouveaux ménages jouissent de la grande installation, à la ville et à la campagne, de leurs parents, participent à leur faste et n'ont guère à dépenser leurs revenus que pour leurs frais de toilettes et leurs fantaisies de poche. Il n'est point nécessaire, dans ces conditions, d'avoir des centaines de mille francs par an à sa disposition pour faire belle et digne figure dans le monde.

Quand, donc, vous voyez signer parmi l'aristocratie un contrat ultra-doré, soyez sûr qu'à la source de ce pactole se trouve, à plus ou moins de distance, une caisse d'industriel ou de banquier. Entre familles pures de tout alliage dans leur ascendance, on se donne le lustre de ne point enfler le chiffre de la dot lorsqu'on marie ses enfants, car on trouve que bon sang suffit à la besogne. Mais ces familles-là se font de plus en plus rares, en notre temps de pêle-mêle social, et ce ne sont pas messieurs les notaires qui s'en plaignent !